

Guide de valorisation du Service Civique



Deloitte.

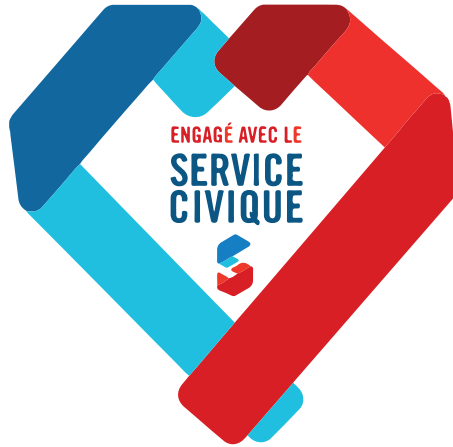


Avec le soutien
de l'Agence du
Service Civique



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous



«**Engagés aux côtés de l'Agence du Service Civique**, nous pouvons témoigner que les jeunes qui effectuent un Service Civique et s'engagent dans des associations au service des autres, acquièrent des compétences qui sont utiles et transposables dans le monde de l'entreprise.

Nous reconnaissons, au travers de la charte de valorisation et la promotion du Service Civique en entreprise, que cette expérience est un atout et une voie constitutive du parcours des jeunes.

Nous nous engageons à **faciliter l'insertion professionnelle des jeunes qui ont effectué un Service Civique**, dans le respect de la diversité de la société française, et à partager les valeurs d'engagement portées par le Service Civique.

Nous agissons pour que cette expérience unique soit valorisée dans les parcours de recrutement et que **les compétences acquises soient reconnues et mises en valeur dans nos entreprises**.

Nous vous invitons à travers ce guide à rejoindre cette dynamique collective au service des jeunes engagés !

Le club de valorisation du Service Civique que nous avons constitué avec le soutien de l'Agence du Service Civique est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la promotion de vos actions.»

Les premières
entreprises
signataires :



Deloitte.



Béatrice
Angrand

Présidente de l'Agence
du Service Civique



Édito

Madame, Monsieur,

Chaque année, le Service Civique permet à près de 150 000 jeunes d'effectuer une mission d'intérêt général d'une durée de six à douze mois en France, en Europe ou à l'international. *« Je suis fier d'avoir été utile à une cause, on m'a fait confiance alors j'ai gagné confiance en moi, j'ai appris à m'intégrer dans un collectif, j'ai reçu plus encore que je n'ai donné, je suis plus autonome, nous devrions être beaucoup plus nombreux à accéder au Service Civique »*. Ceci est un échantillon des retours d'expérience exprimés par les jeunes. Qu'ils œuvrent dans le domaine de l'éducation, de la protection des personnes chez les pompiers, de l'accessibilité à la culture ou au sport, qu'ils contribuent à réduire la fracture numérique ou apportent du réconfort aux personnes âgées, ces jeunes développent autant de savoir-faire que de « savoir-être ».

En complément des savoirs acquis formellement à l'école ou pendant la formation, le bénéfice majeur du Service Civique s'avère être l'acquisition de compétences dites « sociales » ou « transversales » au même titre que l'apprentissage de la citoyenneté et du dialogue intergénérationnel. Le Service Civique est donc rapidement devenu, pour les jeunes volontaires, un moment-clé de leur parcours et de leur orientation professionnelle.

L'identification et la valorisation de ces compétences sont une priorité pour l'Agence du Service Civique comme pour ses partenaires, entreprises et organisations publiques et privées, car nous sommes convaincus que cet investissement personnel au service des autres, tout comme les valeurs de l'engagement sont un actif immatériel précieux qui doit irriguer l'ensemble de la société.

Un premier groupe d'entreprises a choisi, en mars 2018, de créer avec l'Agence du Service Civique un « Club de valorisation ». Elles ont adopté une charte d'engagement consistant notamment à promouvoir le Service Civique auprès de leurs équipes et surtout à travailler concrètement à l'identification de ces compétences et à leur meilleure valorisation dans les parcours professionnels.

Nous sommes heureux de compter parmi les membres de ce club de grands groupes et institutions, publics et privés, tout comme des associations professionnelles. Ce guide a vocation à inspirer et stimuler les dirigeants, directeurs de la responsabilité sociale en entreprise, directeurs des ressources humaines, chargés de recrutement, dans leur politique de recrutement, d'inclusion et de diversité en faveur des jeunes ayant connu l'expérience du Service Civique, et plus largement d'engagement civique et citoyen.

En un an, les membres du Club de Valorisation ont réalisé un certain nombre d'actions. Bravo à eux ! Nous voulons maintenant aller plus loin. Il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que ces pratiques se démocratisent et essaient plus largement.

Chers dirigeants, chers recruteurs, osez faire confiance à tous les potentiels. Nous pouvons vous aider à élargir vos canaux et méthodologies de recrutement !

Je remercie pour leur implication toutes les entreprises et institutions partageant les valeurs portées par le Service Civique. Ensemble, avec les jeunes, nous contribuerons à faire une place plus grande à ces valeurs dans notre société.

Le Service Civique

Créé en 2010, le Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager volontairement,

pendant une durée de 6 à 12 mois, pour accomplir une mission d'intérêt général dans l'un des neuf domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation :

- culture et loisirs,
- développement international et action humanitaire,
- éducation pour tous,
- environnement,
- intervention d'urgence,
- mémoire et citoyenneté,
- santé,
- solidarité,
- sports.

- Accessible à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- 6 à 12 mois
- Un engagement au service de l'intérêt général
- Au sein d'une structure associative ou dans le secteur public
- Favorise la mixité sociale et la cohésion nationale
- Des missions variées, de qualité, au service des autres

Plus de 360 000 jeunes ont déjà effectué un Service Civique depuis sa création auprès d'un des **10 000 organismes à but non lucratif**, en structure associative ou dans le secteur public.

Ils sont, chaque année, près de 150 000 à s'engager, provenant de toutes les origines sociales et culturelles.

Plus de 360 000 jeunes ont déjà effectué un Service Civique depuis sa création.

La charte d'engagement

pour la valorisation
et la promotion du Service Civique
dans les entreprises

Les entreprises signataires s'engagent à :

- Promouvoir le Service Civique afin que cette expérience soit pleinement valorisée dans le parcours d'un candidat, lors du recrutement ou de l'évolution professionnelle.
- Identifier les compétences, acquises en Service Civique, sociales, socio-émotionnelles et comportementales, qui sont transposables dans les métiers proposés par l'entreprise.
- Favoriser la reconnaissance des compétences acquises pendant le Service Civique lors des procédures de recrutement et d'évolution professionnelle.
- Soutenir les actions de l'Agence du Service Civique visant à faire connaître le Service Civique.

Les entreprises signataires s'engagent aussi à soutenir les premiers projets suivants :

- Réflexion autour de la matérialisation des apprentissages acquis pendant le Service Civique.
- Création et valorisation d'un référentiel de compétences pour aider les jeunes à valoriser leur expérience en Service Civique dans leur parcours.
- Création d'un guide de bonnes pratiques à destination des entreprises sur les compétences acquises par les volontaires, les questions à poser en entretien, etc.
- Actions de communication externe, campagnes de communication, participation et co-financement de sondages, etc.

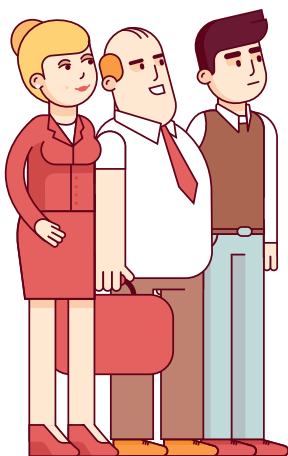
Les entreprises signataires s'engagent à promouvoir le Service Civique afin que cette expérience soit pleinement valorisée dans le parcours d'un jeune.

Pourquoi cette charte ?



80% des jeunes ont le sentiment que le Service Civique est encore trop peu reconnu par les entreprises !

Pourtant 87% des DRH et RRH ont une bonne voire très bonne image du Service Civique.



75%

considèrent que c'est un atout dans le parcours d'un jeune

64%

estiment que cette expérience d'engagement citoyen pourrait les inciter à recruter

42%

reconnaissent le Service Civique comme un moyen d'acquérir de l'expérience qui pourrait servir dans le parcours professionnel

L'Agence du Service Civique et des entreprises ont décidé d'agir pour valoriser les compétences acquises par les volontaires du Service Civique auprès des entreprises.

Une charte d'engagement permet de définir les objectifs de cette démarche, et le Club de valorisation du Service Civique en entreprise permet d'échanger sur les bonnes pratiques à mettre en place et définir de nouvelles actions.



**En ouvrant
la culture à tous,
je m'ouvre
aux autres.**

**Vous avez entre 16 et 25* ans ?
Découvrez le pouvoir d'être utile.**

* 30 ans pour les jeunes en situation de handicap

 **SERVICE CIVIQUE**
Une mission pour chacun au service de tous

Trouvez votre mission sur
SERVICE-CIVIQUE
.GOUV.FR

 **REPUBLICAINE**
FRANCAISE

Notre objectif est simple : nous souhaitons que de plus en plus de jeunes puissent valoriser leurs compétences acquises lors de leur Service Civique et rejoindre les entreprises.

Quel regard

portent les jeunes sur le Service Civique ?

Les 16-25 ans perçoivent avant tout ce dispositif comme un moyen d'«acquérir une expérience», de «s'engager socialement» et d'«être utile aux autres».

S'investir dans une association ou une structure publique pendant plusieurs mois pour y mener une action d'intérêt général en faveur de publics fragiles ou marginalisés, permet de s'inscrire dans la société, s'y sentir utile et gagner en confiance pour la suite.

+
engagement
expérience
utilité
+



**En apprenant
aux autres,
j'apprends
beaucoup sur moi.**

**Vous avez entre 16 et 25* ans ?
Découvrez le pouvoir d'être utile.**

* 30 ans pour les jeunes en situation de handicap

 **SERVICE CIVIQUE**
Une mission pour chacun au service de tous

Trouvez votre mission sur
SERVICE-CIVIQUE
.GOUV.FR

 **REPUBLIQUE
FRANCAISE**

9 jeunes sur 10
se déclarent
satisfaits voire
très satisfaits
de leur Service
Civique



près de

94%

le recommanderaient
à un(e) ami(e)

Le Service Civique est aujourd'hui perçu et vécu par les jeunes comme une véritable expérience utile pour soi-même et pour les autres.

Les Français perçoivent clairement les bénéfices directs pour le parcours des jeunes, leurs études, leur orientation professionnelle et leur engagement social.

72%

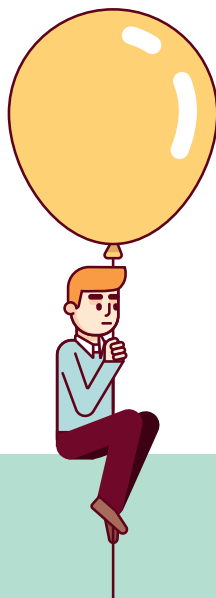
de volontaires pour qui le
Service Civique a été utile
pour définir leur projet
d'avenir

Ainsi, près de
1 jeune sur 3
estime que le
Service Civique
est un moyen
d'acquérir de
l'expérience
qui pourrait
lui servir dans
son parcours
professionnel.

Il permet de gagner
en confiance et en
compétences.



confiance
compétences



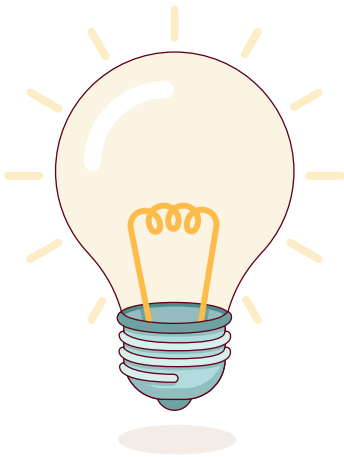
Quelles sont les compétences

acquises par les jeunes en Service Civique ?

Lors de leur Service Civique, les jeunes acquièrent et développent des compétences, notamment socio-émotionnelles et comportementales. Tout au long de leur engagement, ils sont confrontés à des situations variées.

Ces compétences sont transposables en entreprise. Au-delà de la confiance en soi que leur expérience leur a apportée, ces jeunes ont développé et amélioré les compétences suivantes :

- Capacité d'être à l'écoute
- Capacité à prendre la parole et à communiquer
- Capacité à prendre des initiatives
- Capacité à interagir avec des publics variés
- Capacité à animer une équipe



+
écoute
prise de parole
initiatives
interaction
animation
+

Les compétences sociales et comportementales acquises en Service Civique sont transposables en entreprise.

- Capacité à collaborer avec les autres
- Capacité à faire face à des aléas et des situations imprévues
- Capacité à être autonome, à s'adapter, à maîtriser ses émotions
- Capacité à persévérer
- Capacité à respecter les règles et les consignes
- Sens des responsabilités
- Capacité à agir dans un environnement digital

Autant de compétences utiles dans les métiers de l'entreprise



collaboration
gestion des imprévus
autonomie

persévérance
assiduité
responsabilité




**En prenant soin
des autres,
je soigne
mon avenir.**

**Vous avez entre 16 et 25* ans ?
Découvrez le pouvoir d'être utile.**

* 30 ans pour les jeunes en situation de handicap

 **SERVICE CIVIQUE**
Une mission pour chacun au service de tous

Trouvez votre mission sur
SERVICE-CIVIQUE
.GOUV.FR

 **REPUBLIQUE**
FRANÇAISE

Regards d'entreprises

sur le Service Civique



**Nathalie
Gonzalez-Prado**

Directrice du Pôle
Recrutement et Mobilité
Groupe Casino

« Avec 39 % de collaborateurs de moins de trente ans, le groupe Casino s'engage et agit pour l'insertion professionnelle des jeunes. Nous sommes convaincus de l'adéquation des compétences acquises par les jeunes en Service Civique avec nos métiers : le sens du service, l'esprit d'initiative ou encore la capacité d'écoute sont indispensables notamment à la relation de proximité entretenue avec nos clients. Nous nous attachons à les valoriser auprès des recruteurs et des managers. »



Frédéric Moulin

Président du Conseil
d'administration de la
Fondation Deloitte

« L'engagement sociétal est au cœur des valeurs de Deloitte. A travers nos programmes de mécénat de compétences, nous favorisons l'implication de nos collaborateurs aux côtés d'élèves issus de quartiers prioritaires, d'associations et d'entrepreneurs sociaux. Le Service Civique est une réelle opportunité pour les jeunes de découvrir l'engagement et de développer des compétences utiles dans le monde professionnel.

Pour contribuer à sa nécessaire valorisation, la Fondation Deloitte a créé, en 2018, un Prix du Service Civique. Ce prix a vocation à récompenser, chaque année, un volontaire ayant initié un projet innovant à impact social ou environnemental, dans le cadre de son Service Civique. Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement de collaborateurs Deloitte pour les aider à faire grandir leur projet. »



Catherine Coupet
Présidente Directrice Générale
- Groupe Up

« En tant qu'acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, le groupe Up cherche à éveiller la conscience citoyenne de ses salariés, en encourageant toutes les formes d'engagement qui contribuent au progrès social. C'est pourquoi nous sommes partenaires de l'Agence du Service Civique depuis sa création et sommes heureux de contribuer à la démarche de valorisation du Service Civique en entreprise. »



Yves Desjacques
Directeur Général adjoint,
Directeur des Ressources
Humaines - Groupe La Poste

« Le Service Civique est une démarche d'engagement porteuse de nombreuses valeurs humaines et sociales pour les jeunes volontaires.

Les compétences acquises par ces jeunes dans le cadre de leurs missions d'intérêt général, sont pleinement transférables au monde de l'entreprise et, singulièrement, au sein du Groupe La Poste.

Après leur Service Civique, ces jeunes nous apportent, cette valeur ajoutée particulière d'un engagement citoyen fort qui entre en résonance avec la proximité humaine développée dans toutes nos activités. »



**Le Service Civique
est une démarche
d'engagement porteuse
de nombreuses valeurs
humaines et sociales**



Comment agir ?

En tant qu'entreprise, vous pouvez :

- Signer la Charte d'engagement pour la valorisation et la promotion du Service Civique en entreprise
- Faire connaître cet engagement au travers de ce guide auprès de vos équipes de recrutement et de vos managers
- Mettre en avant les parcours de vos collaborateurs ayant effectué un Service Civique
- Rejoindre le Club de valorisation du Service Civique en entreprise



Pour en savoir plus sur le club de valorisation du Service Civique, vous pouvez contacter :



Agence du Service Civique


95 avenue de France 75013 Paris

Tel : 01 40 45 97 01

Mail : agence@service-civique.gouv.fr

Contact dédié aux partenaires :

communication@service-civique.gouv.fr



Réalisation et Conception graphique :
Groupe Casino pour le Club de valorisation du Service Civique
et avec le soutien de l'Agence du Service Civique

Publication : avril 2019

Crédits :
Yves Gellie - Agence Insign - Iconicbestiary, Freepik



Deloitte.



Avec le soutien
de l'Agence du
Service Civique

